

Exercice 2006 - Budget annexe Zone d'Activités des Champs Montants - Affectation des résultats de l'exercice 2005 en application de la nomenclature M14

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 20 septembre 1999, le Conseil Municipal a décidé de créer un lotissement industriel rue Kastler appelé «Zone d'Activités des Champs Montants». Ce lotissement est géré en régie municipale. Il fait l'objet d'un budget annexe soumis à l'instruction budgétaire et comptable M14.

Cette instruction stipule notamment que :

➤ le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci,

➤ les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2005 du Budget annexe Zone d'Activités des Champs Montants sont les suivants :

↳ Section d'investissement

↳ Résultat d'investissement du budget 2004	- 118 583,53 € (1)
↳ <u>Réalisations 2005</u>	
Dépenses réalisées	- 232 105,43 €
Recettes réalisées	+ <u>270 262,10 €</u>
	+ 38 156,67 € (2)
↳ Résultat de clôture 2005 (1)+(2)	- 80 426,86 € (3)
↳ <u>Restes à réaliser 2005</u>	
Recettes à reporter+	<u>56 761,41 € (4)</u>
Résultat de la section d'investissement	- 23 665,45 € (3)+(4)

Le programme d'investissement 2005 fait apparaître au 31/12/2005 un besoin d'autofinancement de 23 665,45 €. Ce résultat résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains) qui viendront en couverture du déficit de la section d'investissement.

↳ Section de fonctionnement

↳ Résultat de fonctionnement de l'exercice 2004 :	+ 26 093,95 € (1)
↳ <u>Réalisations 2005</u>	
Dépenses réalisées	- 213 501,51 €
Recettes réalisées	+ <u>213 501,51 €</u>
Excédent de fonctionnement	0,00 € (2)
↳ Résultat de clôture 2005 (1)+(2)	+ 26 093,95 €

☞ Restes à réaliser 2005

Dépenses à reporter	- 36 689,00 €
Recettes à reporter	+ <u>34 262,54 €</u>
Résultat des restes à réaliser	- 2 426,46 €

Le Conseil Municipal est invité à maintenir l'excédent constaté de 26 093,95 € à la section de fonctionnement, de manière à participer au financement des travaux d'aménagement des terrains restant à réaliser.

Cette opération se traduira par une ouverture de crédits en recettes par décision modificative de 26 093,95 € au chapitre 002/002.20200 du Budget annexe Zone d'Activités des Champs Montants.

Résultat d'exécution du budget 2005

ZA des Champs Montants	Résultat à la clôture de l'exercice 2004 (1)	Part affectée à l'investissement 2005 (2)	Résultat de l'exercice 2005 (3)	Résultat de clôture 2005
Investissement	- 118 583,53		38 156,67	- 80 426,86 (1) + (3)
Exploitation	26 093,95	0,00	0,00	26 093,95 (1) - (2) + (3)
Total	- 92 489,58	0,00	38 156,67	- 54 332,91

Résultat de l'exercice 2005

ZA DES CHAMPS MONTANTS		Investissement	Exploitation	Total cumulé
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales	A	327 023,51	247 764,05	574 787,56
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	270 262,10	213 501,51	483 763,61
Réduction de titres	C	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes	D = B - C	270 262,10	213 501,51	483 763,61
Restes à réaliser	E	56 761,41	34 262,54	91 023,95
DÉPENSES				
Autorisations budgétaires totales	F	232 105,53	250 190,51	482 296,04
Engagements	G	232 105,43	250 190,51	482 295,94
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	232 105,43	213 501,51	445 606,94
Annulation de mandats	I	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes	J = H-I	232 105,43	213 501,51	445 606,94
Dépenses engagées non mandatées	K = G-H	0,00	36 689,00	36 689,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE				
Excédent	D-J	38 156,67	0,00	38 156,67
Déficit	J-D		0,00	0,00
Restes à réaliser				
Excédent	E-K	56 761,41		56 761,41
Déficit	K-E		- 2 426,46	- 2 426,46

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 30 juin 2006.